

Unité de soins continus plateau technique ouest (USC PTO)



Livret d'accueil
des proches de patients

Madame, Monsieur,

Votre proche est hospitalisé dans l'Unité de Soins Continus Plateau Technique Ouest (USC PTO). Il bénéficie d'une surveillance intensive et de soins spécialisés.

La présence des proches est possible, souhaitable et bénéfique. Leur participation à certains soins est même encouragée. La relation avec les proches est capitale. Elle doit leur permettre d'être informés en toute transparence, d'être écoutés et de trouver leur place dans le processus de soin. Les proches, comme le patient, ont besoin d'être accompagnés dans l'épreuve que constitue une hospitalisation en Soins critiques.

Ce livret est destiné à vous familiariser avec le service, son fonctionnement et les personnes qui y travaillent.

Il a été conçu pour vous donner des informations pratiques et vous associer à la prise en soins de votre proche. Il vient en complément du livret d'accueil du CHU d'Angers.

L'équipe soignante

Sommaire

- Les visites 4
- L'environnement de la chambre..... 5
- Les informations sur l'état de santé de votre proche.... 6
- A votre service 7
- Pour nous joindre 8



Les visites

Les visites sont **possibles 24h/24**. La dispensation des soins au patient reste la priorité des soignants, celle-ci est organisée dans la mesure du possible de façon à permettre des visites à des heures raisonnables et compatibles avec la vie personnelle des proches.

Vous pouvez nous informer de votre présence par le biais d'un interphone, un soignant vous accueillera. Selon la dispensation des soins, un salon d'attente est à votre disposition.

Le nombre de visiteurs est **limité à 3 personnes**. Pour autant, le nombre de visiteurs est apprécié avec souplesse par l'équipe soignante selon les situations. **Si des soins sont dispensés lors de votre présence, l'équipe soignante peut vous inviter à regagner le salon d'attente.**

La présence des enfants auprès du patient est facilitée chaque fois qu'elle sera nécessaire.

Les règles d'hygiène

Les bonnes pratiques en hygiène des mains sont demandées à l'entrée et à la sortie de la chambre en utilisant les solutions hydro-alcooliques à disposition dans les services.

Le respect de l'intimité

Outre le calme et le repos, les patients hospitalisés peuvent avoir besoin d'une attention régulière ; par respect, nous vous demandons de ne pas déambuler dans les couloirs et de regagner le salon des familles.



L'environnement de la chambre



La chambre est organisée de façon à ce que les proches puissent accéder au patient sans contrainte excessive. L'environnement technique est expliqué. Aucune consigne vestimentaire spécifique n'est demandée, hors circonstances particulières (sanitaires ou liées au patient).

Chaque chambre est équipée d'une salle de douche permettant au maximum la récupération des gestes de la vie quotidienne.

L'équipe soignante a une attention particulière pour prévenir et déceler toute douleur physique ou morale de votre proche. L'accompagnement, l'écoute, une installation correcte et un traitement antalgique adapté seront une priorité.

Les effets personnels

Les affaires de toilette habituelles peuvent être demandées : savon gel douche (les savonnettes sont à proscrire), rasoir, parfum, un produit de massage économique et peu gras, etc. Toutefois, cette liste de fournitures n'est jamais obligatoire car en l'absence de ces produits, des soins de qualité identique seront dispensés.

La chambre du patient peut également être personnalisée par des photos, de la musique. Les fleurs sont interdites. Les denrées alimentaires peuvent être apportées en accord avec l'équipe soignante et dans le respect des conditions de conservation.

Les informations sur l'état de santé de votre proche

Les équipes soignantes sont présentes pour vous aider à comprendre et vous informer sur l'état de santé de votre proche.

Durant les temps de visite, vous pouvez interroger les soignants. Pour plus d'informations, demandez à l'infirmier·e qui vous aidera à prendre un rendez-vous avec un médecin.

Lors de ces entretiens avec le médecin (parfois avec l'infirmier·e et l'aide-soignant·e), vous pourrez poser toutes les questions qui vous semblent importantes.

Tout au long de son séjour dans l'unité, les décisions concernant votre proche sont prises en concertation avec l'équipe médicale et paramédicale, et toujours dans l'intérêt de votre proche. Elles prennent en compte sa volonté et respectent ses choix.

La personne de confiance

- Elle est désignée par votre proche hospitalisé. L'équipe la consultera en priorité pour recueillir un avis et guider le médecin dans ses décisions.
- Si la personne de confiance ne peut pas être désignée par votre proche, nous vous demanderons de convenir d'une personne référente.
- Elle sera informée en priorité de l'état de santé de votre proche et pourra joindre l'unité de jour comme de nuit. Il lui sera demandé de diffuser les nouvelles à l'entourage.

À votre service

Vous pouvez faire appel à une assistante sociale pour vous aider dans les démarches administratives. N'hésitez pas à demander aux soignants son contact.

Restauration

Des distributeurs de boissons et sandwiches sont disponibles dans le hall d'entrée du bâtiment Plateau Ouest (D5) au rez-de-chaussée. Un espace commercial situé près de l'entrée principale du CHU comprend une boutique-caféteria et un distributeur automatique de billets.

Hébergement

Si vous ne résidez pas sur la région angevine, des moyens d'hébergement sont possibles à proximité du CHU au Logis Ozanam (02 41 86 00 86). Adressez-vous à l'équipe pour connaître les modalités de réservation et de fonctionnement.

Interprétariat

Des interprètes peuvent être sollicités pour communiquer avec votre proche en cas de difficultés avec la langue française.

Cultes

Des représentants de culte peuvent venir à votre demande.



Nous contacter

Unité de Soins Continus Plateau Technique Ouest CHU Angers

Tel : 02 41 35 40 94 (24h/24)

Bâtiment D5 - Sainte-Marie, 2^e étage

4 rue Larrey - 49 933 Angers Cedex 9



Pour vos démarches administratives le secrétariat est à votre écoute
de 9h à 12h et de 14h à 16h30 au 02 41 35 36 35

